

COVID-19

Portraits de
Seine-et-Marnais engagés / P. 6

DOSSIER

Environnement,
l'affaire de tous / P. 23

DÉCOUVERTE

Les affolantes
des bords de Seine / P. 33



Merci
AUX SOIGNANTS
ET À TOUS
LES HÉROS
DU QUOTIDIEN

SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT



6 PORTRAITS

Les Seine-et-Marnais, héros du quotidien



SOMMAIRE

4 Retour en images

6 Portraits
de Seine-et-Marnais

8 Plan de relance

10 L'actualité

14 Dans vos cantons

23 Dossier
Environnement, l'affaire de tous

30 Cet été en
Seine-et-Marne

33 Découverte

Les affolantes

36 Vos conseillers
départementaux

37 Tribunes

Consultez l'e-mag !

Retrouvez les contenus
du magazine du Département
et d'autres informations dans
une version entièrement digitale.

Rendez-vous sur
magazine.seine-et-marne.fr

Pour joindre le Département,
un seul numéro : **01 64 14 77 77**

Un geste pour l'avenir

Votre Seine&MarnesMag
est imprimé en papier
recyclé ! Faites un
geste pour la planète
et pensez au recyclage.



seine-et-marne.fr



Département de Seine-et-Marne - Direction de la communication - Hôtel du Département - CS 50377 - 77010 Melun Cedex - 01 64 14 77 77 - Diffusion 01 64 14 70 48 - magazine@departement77.fr - Directeur de la publication : Patrick Septiers - Directrice de la rédaction : Marie Camière - Rédacteur en chef : Stéphane Abin - Rédaction : Alexandra Maurin, Jean-François Caltot, Laredj Djebbar - Conception de la maquette : @scoopcommunication - Mise en pages : Jouve, 10271-MEP - Photos : Patrick Loison, Muriel Roux, Arthur Delicque, Laredj Djebbar sauf mentions contraires - Impression : Roto France Impression - Distribution : Adrexo - 01 64 10 02 85 - Tirage : 580 000 exemplaires - Versions braille et sonore disponibles sur simple demande auprès de l'association Donne-moi tes yeux - 01 47 05 40 30.



Imprimé sur du papier recyclé.
ISSN 1147-9337



ÉDITORIAL



MERCI

à tous les soignants, à toutes les Femmes et à tous les Hommes qui se sont trouvés en première ligne dans cette période exceptionnelle.

MERCI aux citoyennes et citoyens engagés et responsables, merci aux forces de sécurité, merci à celles et ceux qui ont continué à travailler pour assurer le minimum à tous, merci à vous qui avez respecté le confinement, eu des attentions envers les plus fragiles,

MERCI aux élus, aux conseillers départementaux présents pour distribuer des masques, pour soutenir commerçants, entreprises et toute personne en difficulté.

Jamais jusqu'ici je n'avais ressenti avec autant de fierté et de douleur la « charge » d'être Président. A l'heure où j'écris ces lignes, près de 1 200 Seine-et-Marnais sont décédés du Covid-19. Mes pensées vont vers celles et ceux qui ont perdu un proche au cours de cette période difficile, vers tous ceux qui se battent encore contre ce terrible virus.

A l'aune du courage et de la solidarité de ses habitants, le Département a répondu présent en assurant pleinement ses missions et en dépassant largement ses obligations : achat et livraison de plusieurs millions de masques, de gel hydroalcoolique, de surblouses... pour un budget s'élevant à 15 millions d'euros !!!

Aujourd'hui, c'est un plan de relance de 45 millions d'euros que nous finançons pour soutenir l'économie et le tourisme, la culture, le sport, la solidarité, durement touchés par cette crise sanitaire, mais aussi pour continuer d'aider sans laisser personne au bord du chemin.

Cet été nous lançons notre marque de territoire, elle symbolisera la Seine-et-Marne de demain, nos richesses humaines, patrimoniales et naturelles, vos aspirations, votre dynamisme et votre volonté de bien vivre chez nous. Elle reflétera les valeurs que nous allons porter ensemble pour les années à venir et à transmettre à nos enfants.

Plus que jamais, vous serez, chères Seine-et-Marnaise et chers Seine-et-Marnais acteurs et ambassadeurs de votre territoire. Je sais pouvoir compter sur vous pour relever ce nouveau défi.

Prenez soin de vous, et continuez à porter haut les valeurs d'humanité et de solidarité de notre Seine-et-Marne.

Patrick Septiers

Président du Département de Seine-et-Marne

C'est en raison de la pandémie de Covid-19, apparue en décembre 2019 en Chine, que la France adopte des mesures de confinement pour la population. Retour sur quelques dates et événements clés qui ont marqué cette crise en Seine-et-Marne.

le 13 mars / Seine-et-Marne Entr'aide est réactivé



Avant même le début du confinement, le Département réactive le dispositif **Seine-et-Marne Entr'aide**, qui avait été déployé en 2016 au moment des inondations. En cinq jours, plus de 300 Seine-et-Marnais (on en

comptera près de 1 200 fin avril) vont s'inscrire sur cette plateforme. En fonction de leurs qualifications, de leur expérience et de leurs possibilités de déplacement, ces bénévoles sont mis en relation avec des communes ou des associations pour des missions de solidarité. **Le Département débloque également une première enveloppe de 200 000 € pour répondre aux situations d'urgence liées à la crise.**

Le 17 mars à 12 h Début officiel de la période de confinement.



/ le 17 mars

Les agents départementaux mobilisés

Le Département active le stade 3 du Plan de continuité d'activité (PCA) qui consiste à réduire l'activité des services aux missions strictement nécessaires en cette période de crise. Près de 1 500 agents poursuivent leurs missions en télétravail, grâce au déploiement massif de bureaux virtuels en l'espace de quelques jours. 700 autres sont mobilisés sur le terrain (routes, missions sociales, protection de l'enfance...) pour assurer les services publics essentiels, pendant que les 500 assistants familiaux poursuivent leur travail quotidien.

Première distribution de gel dans les Ehpad

Ce sont 1 000 litres de gel hydroalcoolique qui ont été distribués dans une quarantaine d'Ehpad (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) par les agents des routes du Département. Dans le même temps, **plus de 140 000 masques ont été mis à disposition** par des entreprises seine-et-marnaises. Acheminés dans un centre logistique du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours), ils sont livrés auprès des professionnels de santé du territoire (Ehpad, pharmacies, hôpitaux) en lien avec l'Agence régionale de santé.



le 19 mars /

Les collèges accueillent 7j/7 les enfants des personnels soignants

Six collèges sont ouverts 7 jours sur 7 pour accueillir des enfants de personnels soignants, avec même la possibilité de les héberger la nuit. Des prestataires et des personnels du Département assurent chaque jour la restauration, l'entretien et la sécurité des bâtiments.



/ à partir du 20 mars

Les élus réunis en séance... par visioconférence

La Seine-et-Marne est l'un des premiers Départements à organiser une séance publique des élus en visioconférence. La quasi-totalité des 46 élus y participe, et la presse y est également représentée. Contrats ruraux, contrats d'objectifs, subventions aux transports scolaires font partie des principaux dossiers traités. La bonne marche de la vie de l'institution est assurée.

le 03 avril /



les 14 et 15 avril /



1,5 million de masques supplémentaires

Le Département réceptionne sa commande de 500 000 masques FFP2 et un million de masques chirurgicaux. En lien avec l'Agence régionale de santé Île-de-France, ils sont distribués au personnel soignant et aux personnes vulnérables dans les hôpitaux et les Ehpad.

le 15 avril /



Le numérique pour la santé et contre l'isolement

Pour faire face à l'isolement et faciliter la télémédecine, le Département de Seine-et-Marne distribue deux tablettes numériques à chacun des 115 Ehpad du territoire. Les résidents vont pouvoir entrer plus facilement en contact avec leurs proches, et les personnels de santé être mis en relation 24 h/24 avec un médecin d'astreinte de la filière gériatrique.

/ le 17 avril



Des masques pour tous les Seine-et-Marnais

Le Département annonce la commande de près de 3 millions de masques en tissu, lavables et réutilisables. Objectif : fournir deux masques à chaque habitant pour accompagner au mieux la population pendant la sortie progressive du confinement.

/ le 9 mai



Engagement citoyen pour le reconditionnement des masques

Pendant toute une journée, sur 23 sites répartis sur tout le territoire, plus de 450 bénévoles ont conditionné 650 000 masques en tissu dans des enveloppes. Objectif : constituer des lots pour les communes afin qu'elles puissent distribuer ces masques aux habitants. Bénévoles de Seine-et-Marne Entr'aide, agents du Département et élus se sont mobilisés pour une opération logistique et de solidarité inédite.

MERCI aux Seine-et-Marnais

Un médecin en première ligne

« Notre quotidien professionnel a été bouleversé. Tous les médecins que je connais ont réorganisé leur cabinet pour pouvoir continuer à assurer des soins à toute la population et faire face également aux patients potentiellement atteints de Covid-19. **Tous les médecins sont restés à leur poste de travail et ont fait face à cette situation difficile.** Le territoire est plutôt rural. Nous avons été impactés par ce virus, mais nous avons eu moins de cas que dans les zones urbaines. Même après la crise, on sera probablement amené à envisager une autre attitude thérapeutique. S'interroger par exemple sur le développement de la téléconsultation ou sur la question d'un port plus généralisé du masque, une barrière culturelle qu'il faudra peut-être franchir pour le bien de tous. »



Michel Bauwens, médecin généraliste à Souppes-sur-Loing

© Laradj Djabbar



Gaëlle Verdier, directrice d'une agence de courtage en prêt immobilier à Chelles

Seine-et-Marne Entr'aide : parole de bénévole

« Deux semaines après mon inscription à Seine-et-Marne Entr'aide, j'ai été contactée par la directrice de l'Ehpad Les Opalines à Torcy. Ma mission au sein de l'établissement était d'organiser les rendez-vous Skype entre les résidents et les membres de leur famille. Je me suis sentie utile. Certaines personnes âgées ne comprenaient pas pourquoi leur famille ne pouvait pas venir. Il y a eu quelques moments difficiles, comme lorsqu'une personne en fin de vie a dit adieu à ses proches. Après cinq semaines de bénévolat, j'ai dû m'arrêter pour préparer la reprise de mon activité professionnelle. **Mais je retournerai les voir. Des liens très forts se sont noués.** »



Arnaud Louche, cantonnier à la ville de Meaux

Garder la ville propre

« Ça a été dur les premiers temps : le port du masque, l'utilisation du gel hydroalcoolique, respecter les distances avec les personnes. Il a fallu se réadapter, mais après c'est une question de routine. Je me suis senti utile en cette période de crise. On a eu un rôle majeur pour garder la ville propre, **on a rendu service aux habitants de la ville.** »



Jennyfer Sy, conductrice Viabus pour le personnel soignant à Poincy

Alain et Corinne Laux, habitants de Crécy-la-Chapelle

Ils ont fabriqué des surblouses pour les soignants

« La pénurie de matériel devenait inquiétante, c'est comme ça qu'est née l'idée de fabriquer des surblouses. On était fin mars. On s'est dit : c'est maintenant qu'il faut qu'on s'engage. En à peine 3 à 4 jours, avec l'aide des élus de Crécy-la-Chapelle, on a récupéré les draps, trouvé des couturières bénévoles, fait les patrons, acheminé tout le matériel nécessaire auprès des couturières et commencé à produire ! Au total, ce sont **515 surblouses qui ont été produites en 11 jours par un réseau d'une quarantaine de couturières** de Crécy-la-Chapelle et des environs. C'est aussi un énorme élan de générosité qui s'est créé, comme on en a rarement rencontré dans notre vie. »

Transporter les soignants

« Mon travail a été de faire des navettes pour les aides-soignants qui eux sont sur le terrain pour faire face au Covid. Avec cette crise, **ce que je retiens le plus, c'est l'entraide et la solidarité** que ce soit avec les personnes confinées ou les travailleurs. »

engagés !



Caroline Seba, infirmière en réanimation section Covid, au CHU de Melun

« Ça a été un combat très compliqué »

« On a travaillé en équipe avec les aides-soignants et les médecins. C'est arrivé d'un coup. On a ouvert énormément de lits de réa, ça a été un chamboulement total. On a fait en sorte que tout se passe au mieux pour les patients. Puis quand on les extube, quand ils vont mieux, qu'ils sortent du service en nous disant merci, là on sait qu'on a été utile. Ça a été un combat très compliqué. Même si aujourd'hui les patients sortent, **il faut continuer à être vigilant.** »



Frédéric Baudoin, président de l'Association des donneurs de sang bénévoles de Nemours, Château-Landon, Moret et environs

© Laredji Djébar

« On reste donneurs malgré tout »

« Mon moteur ? L'envie d'aider au mieux les malades, les accidentés de la route. Il faut des milliers de poches de sang par jour. **Malgré le confinement, il était évident d'être là**, au-delà du bénévolat, c'est un devoir civique d'aider dans ces circonstances, et ce malgré les risques. »



Geoffroy Champin, éleveur-transformateur à Ozouer-le-Voulgis

Une période très intense

« Au niveau de la production, il n'y a eu strictement aucun changement : je suis confiné toute l'année avec les vaches et le travail de transformation ! Par contre pour la commercialisation, il y a eu beaucoup, beaucoup de nouveaux clients qui sont arrivés et **qu'on a essayé de servir le mieux possible.** Et je pense qu'une partie des clients reviendra après le confinement. Si je devais résumer les dernières semaines en tant qu'éleveur-transformateur, pour moi la période a été très intense. »

« La précarité s'est creusée »



Jessica Pascual, assistante sociale à la Maison départementale des solidarités de Lagny-sur-Marne

« La crise a aggravé les problématiques pour les familles déjà en difficulté au départ, tant sur le plan social, familial, qu'économique. Avec aussi une augmentation des situations de protection de l'enfance liées au confinement et aux conditions de vie qui sont très difficiles. Il a également fallu penser et organiser autrement nos interventions. Certaines personnes n'ont obtenu aucun salaire et sont en attente

du versement des droits chômage, ce qui a creusé la précarité. **Pendant cette période, c'est le courage de toutes ces personnes qui m'a marqué.** »

La voix pour éviter l'isolement

« L'idée du réseau Lire et Relier est simple : créer un lien avec les personnes isolées, quel que soit leur âge, en leur proposant des lectures à voix haute via le téléphone ou Skype. Les quatre personnes avec qui je suis en lien une à deux fois par semaine sont hébergées en Ehpad. Chaque échange est singulier et dépend de la lecture choisie mais aussi de l'humeur de l'écouter. La voix, la lecture, l'échange. On touche à une fibre vivante et sensible. J'en ressors souvent très émue. **La lecture est un prétexte. On est là pour créer du lien,** c'est ce que j'apprécie et qui fait que je me sens utile. »



Sophie Bezar, comédienne à Bois-le-Roi

© Sarah Robine

« L'heure de rebâtir a sonné »

Face à la crise sanitaire qui a contraint la population et les entreprises à réduire leurs activités, le Département se mobilise pour limiter ses conséquences économiques et sociales. Et il propose un plan de sortie de crise pour relancer l'activité...

3 QUESTIONS À... Patrick Septiers



Patrick Septiers
Président du Département
de Seine-et-Marne

Dans quel état se réveille la Seine-et-Marne après deux mois de confinement ?

Patrick Septiers : La crise sanitaire que nous traversons a révélé nos forces. Le Département de Seine-et-Marne a fait preuve d'une solidarité incroyable. Nous avons poursuivi nos missions de service public et de protection des plus fragiles, mais nous avons été bien au-delà pour protéger tous les Seine-et-Marnais. Achat de masques, de surblouses... nous avons investi plus de 15 millions d'euros pour la santé de tous. C'est notre bonne gestion financière depuis 2015 qui nous

permet de dégager de telles marges de manœuvre. Les entreprises et les habitants ont aussi été exemplaires. Des dons de masques ont afflué de la part des entreprises, la société civile s'est mise en mouvement pour en produire elle aussi. Nous sortons grands collectivement de cette épreuve.

La situation économique est difficile...

P.S. : Elle est même alarmante. C'est pourquoi dès les premières semaines de la crise nous sommes intervenus. Tout d'abord en débloquant un plan d'urgence de 200 000 € pour les horticulteurs [voir encadré] puis en élaborant un plan de relance économique de 45 millions d'euros, dont 30 de nouveaux investissements. Ce plan de relance est notamment destiné à soutenir les petites entreprises très en difficulté. Nous n'avons également eu de cesse de soutenir nos agriculteurs, les commerces de proximité et les circuits courts en montant avec la

Chambre de commerce la plateforme Vivons local qui a permis à nombre d'entre eux de garder la tête hors de l'eau.

À quoi vont ressembler les prochains mois dans le secteur touristique ?

P.S. : C'est le deuxième volet de notre plan de relance. Ce secteur vital pour notre économie a énormément souffert. Nous allons investir plusieurs millions d'euros pour venir en aide à l'hôtellerie, à la restauration et à tous les acteurs publics et privés de ce secteur qui emploie tant de Seine-et-Marnais. On compte aussi beaucoup sur les habitants pour faire vivre tous les acteurs locaux : les commerçants de proximité, les producteurs agricoles... Passez votre été en Seine-et-Marne, découvrez les richesses de ce territoire. Dans quelques jours, nous allons d'ailleurs dévoiler notre marque de territoire pour la Seine-et-Marne. L'heure de rebâtir a sonné.

200 000 € en urgence pour la filière horticole



Le Département a décidé de soutenir les horticulteurs et les pépiniéristes, touchés par le confinement au moment où ils réalisent habituellement 75 % de leur chiffre d'affaires. Dans un premier temps, le Département a passé commande, auprès des pépiniéristes, d'arbres et d'arbustes destinés à orner les bords des routes. Le second volet de ce plan concerne les horticulteurs et consiste en une subvention liée à la perte de leur chiffre d'affaires.

Plan de relance : 45 millions d'euros pour l'économie locale



Reprise des chantiers dans le bâtiment



Le Département et la Fédération française du bâtiment Île-de-France Est ont travaillé ensemble pour que la reprise des chantiers se fasse dans des conditions optimales de protection des travailleurs. Deux chantiers tests (dont celui du collège Lucien-Cézard à Fontainebleau, en photo) ont permis d'évaluer les difficultés afin d'établir un plan d'action efficace à mettre en œuvre sur les autres chantiers. Le Département a ainsi pu faire repartir les travaux pour lesquels il est maître d'ouvrage, notamment ceux concernant les collèges et les routes.

« Le Département n'a eu de cesse d'affirmer ces dernières années sa volonté d'accompagner le développement de son territoire. Fidèles à cet engagement, nous voulons aider les entreprises locales à surmonter la crise sanitaire. Notre plan concerne les structures très fragilisées, dans les secteurs du petit commerce, de l'agriculture, du tourisme et du bâtiment, activités vitales pour le dynamisme économique de la Seine-et-Marne », précise Patrick Septiers. Concrètement, les aides financières du Département vont se faire par le biais de subventions ou d'attribution de marchés.

DANS LES TERRITOIRES, LE DÉPARTEMENT :

- augmente le montant de sa **participation financière dans les contrats FER** (Fonds d'équipement rural) destinés aux communes et syndicats de moins de 2 000 habitants (pour

tout projet déposé avant le 30 septembre 2020),

- débloque **150 000 € supplémentaires pour permettre aux collèges** de réaliser les aménagements nécessaires à une reprise des cours dans des conditions sanitaires optimales (en complément de l'enveloppe annuelle).

POUR AIDER LES SEINE-ET-MARNAIS EN DIFFICULTÉ, D'ICI FIN 2020 :

- création dans les 14 Maisons départementales des solidarités de services dédiés aux personnes âgées, handicapées,
- charte d'accueil d'urgence pour l'aide sociale à l'enfance,
- aide au logement pour lutter contre la précarité.

POUR LE COMMERCE LOCAL :

- une subvention exceptionnelle de 900 000 € à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat afin de mettre en place un fond d'urgence

pour aider les artisans et les commerçants à payer leur loyer ou à adapter leur activité à la mise en œuvre des mesures barrières,

- **100 000 € pour les métiers d'art**, un secteur qui a particulièrement souffert compte tenu de son profil (autoentrepreneurs, micro-structures...), sous la forme d'une intervention directe auprès des artisans.

POUR LE SPORT ET LA CULTURE

- **350 000 €** pour soutenir **les associations sportives employées**,

- un fond d'aide d'urgence de 500 000 € pour aider les structures culturelles touchées par l'annulation des manifestations du printemps et de l'été et pour accompagner les associations en difficultés financières,

- mise en œuvre d'une **saison culturelle automnale exceptionnelle** du 12 septembre au 27 décembre (sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire).



Pleins feux sur le tourisme

Le tourisme est l'autre grand volet du plan de relance du Département. Et si le secteur a beaucoup souffert pendant la pandémie, c'est sur lui que s'appuie une partie du plan de reconquête avec des mesures de soutien à la filière, mais aussi un programme porteur d'avenir incarné par une marque de territoire qui va naître dans les prochains jours...

Plusieurs mesures d'urgence ont été prises pour la filière : - jusqu'à 2,5 millions d'euros mobilisés pour l'hôtellerie et la restauration dans le cadre du Fonds Résilience mis en place par la Région Ile-de-France auquel le Département a décidé d'apporter son concours financier en se félicitant de ce partenariat retrouvé pour l'accompagnement des entreprises ;

- création d'un fonds départemental d'urgence pour soutenir les syndicats gestionnaires des îles et bases de loisirs : 700 000 € sous forme d'avances remboursables, en lien avec la Région Île-de-France, propriétaire des îles de Loisirs ;
- jusqu'à 3 millions d'euros pour soutenir les Offices de tourisme sous forme de subventions exceptionnelles et d'achats directs ;
- 600 000 € pour soutenir les opérateurs privés indépendants exerçant dans le secteur du loisir et de la culture (château de Vaux-le-Vicomte, parcs zoologiques de Lumigny, parcours aventures, canoë-kayak, vélo...);
- Repos des Héros : jusqu'à 100 000 € offerts aux soignants et à leurs familles sous la forme de séjours réservés par le Département ;
- et très bientôt, une grande campagne de communication à l'échelle de l'Île-de-France, sur la Seine-et-Marne comme destination touristique ; campagne qui s'articulera avec le lancement de la marque de territoire du Département de Seine-et-Marne.

© GraziaLea Lech

Marque de territoire : vous nous avez donné votre avis



Vous avez été plus de 4 000 à répondre à l'enquête en ligne lancée fin 2019 par le Département de Seine-et-Marne et Seine-et-Marne Attractivité, enquête qui portait sur la stratégie d'attractivité du territoire. **Et pour demain, vous voulez un territoire nature, qui saura faire de l'environnement et du social un levier de développement.** Vous voulez un territoire solidaire avec des citoyens informés et parties prenantes du nouveau modèle de développement de leur département. Votre souhait est d'être une terre d'attractivité, ouverte aux autres, aux jeunes et aux entrepreneurs. Un territoire fier de son identité, de ses richesses, de son patrimoine, de son terroir. Pour être demain une terre d'excellence, dynamique, avec un cadre de vie préservé. **Toutes ces valeurs seront portées par la marque de territoire dont vous serez tous les ambassadeurs : habitants, associations, salariés, commerçants, chefs d'entreprises...**

Des « attractiv'lab » réunissant (avant le confinement) des habitants de toute la Seine-et-Marne ont permis de co-construire la future marque de territoire.

Smiiile

HABITAT 77

facilite le lien social
avec l'appli Smiiile



Denis Jullemier,
vice-président
en charge de l'habitat,
du logement,
du renouvellement
urbain et de la
politique de la ville et
Président d'Habitat 77

« Cette application correspond aux valeurs d'Habitat 77 : être un acteur responsable vis-à-vis de nos locataires et leur offrir le maximum de bien-être tout en préservant l'environnement. Avec la crise sanitaire que nous venons de connaître, l'application a démontré tout son intérêt. »

Un tel déploiement à l'échelle d'un département est une première en France. Habitat 77, dont la mission essentielle, confiée par le Département, est de garantir au plus grand nombre un logement de qualité, propose à l'ensemble de ses locataires une toute nouvelle application. Smiiile - réseau social comptant plus de 400 000 utilisateurs en France - est accessible sur les 18 512 logements gérés par Habitat 77, soit

plus de 45 000 locataires. Cette plateforme multiservices de proximité facilite le partage, l'entraide, l'échange de biens et services, l'autopartage, le covoiturage et même les achats groupés.

C'est aussi l'occasion de nouer des liens avec ses voisins tout en faisant des économies et en donnant un coup de pouce à l'économie circulaire. L'application est disponible sur ordinateur et sur les mobiles.

La Seine-et-Marne premier département d'Île-de-France labellisé « Vélo et Fromages »

C'est à l'occasion du Salon international de l'agriculture que la Seine-et-Marne est devenue le premier Département d'Île-de-France à recevoir le label national « Vélo et Fromages », décerné par l'Assemblée des départements de France et le Centre national interprofessionnel

de l'économie laitière. Deux parcours bénéficient de cette distinction. Un premier itinéraire (14 km pouvant être prolongés jusqu'à 32 km) emprunte le circuit de la bataille de la Marne en 1914, au départ de Meaux. Les cyclistes pourront notamment découvrir la fromagerie Saint-Faron, qui produit

le seul Brie de Meaux fabriqué et affiné dans la ville épiscopale. Le centre d'interprétation du Brie de Meaux et plusieurs restaurants proposant des recettes au Brie constituent autant de haltes culturelles et gastronomiques. L'autre itinéraire, de 70 km, suit la Scandibérique au départ de

Melun et jusqu'à Souppes-sur-Loing. Ce parcours au bord de l'eau est l'occasion de découvrir deux spécialités locales à base de fromage, le Fontainebleau et le Morétain, et bien sûr d'aller à la rencontre de la confrérie du Brie de Melun. Ces deux parcours seront balisés très prochainement.



La Seine-et-Marne, pionnière de la méthanisation en France

Avec le site de Messy, entré récemment en fonctionnement, ce sont désormais 12 méthaniseurs agricoles qui alimentent en gaz vert les réseaux seine-et-marnais, l'équivalent de plus de 48 000 logements chauffés en biogaz.



C'est à Chaumes-en-Brie, en 2016, que le premier méthaniseur agricole a commencé à injecter du gaz vert dans les réseaux. Le caractère agricole de la Seine-et-Marne en fait un territoire prometteur pour la production de biogaz. Le potentiel énergétique, issu de la méthanisation, représente aujourd'hui l'équivalent de la consommation en gaz de 290 000 ménages (sur les 540 000 que compte le département), avec des capacités qui pourraient doubler d'ici 2050.

OBJECTIF 2030

La mise en service du site de Messy s'inscrit dans la dynamique insufflée par le Département de Seine-et-Marne au travers de la Charte CapMétha77 qui vise à couvrir 75% des besoins énergétiques des ménages en biométhane

d'ici 10 ans et à contribuer à une circulation décarbonée grâce à des bus roulant au biogaz. Cette charte associe autour du Département 8 autres acteurs de la filière (État, Région Île-de-France, ADEME, Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne, Chambre d'agriculture de région Île-de-France, Union des maires, GRDF et GRT gaz). Aujourd'hui, une soixantaine de projets de méthaniseurs sont à l'étude sur toute la Seine-et-Marne.

UNE ÉNERGIE PRODUITE LOCALEMENT

À Messy, les agriculteurs qui se sont lancés dans l'aventure ont fait le choix de la transition écologique et en même temps diversifient et pérennisent leur activité. Les résidus de culture issus de leur activité agricole, après fermentation et épuration dans les

méthaniseurs, deviennent du biométhane. Ce gaz vert injecté dans le réseau alimente plus de 18 communes situées au nord de la Seine-et-Marne et en Seine-Saint-Denis, grâce à une extension du réseau de gaz opérée par GRDF sur près de 1 600 m pour raccorder l'unité de méthanisation au réseau de gaz existant. Quant au digestat, le résidu de la méthanisation, il sert d'engrais naturel et est épandu sur les champs des exploitations agricoles, permettant ainsi un retour au sol de la matière organique. La méthanisation, outre la valorisation des déchets organiques, permet sans danger la production d'une énergie renouvelable et locale, crée des emplois non délocalisables ainsi que de nouvelles sources de revenus, notamment pour les agriculteurs, et participe à réduire les émissions de gaz à effet de serre.



Suspense en Seine-et-Marne : découvrez les lauréats 2020...



Olivier Morin,
vice-président
en charge
de la culture
et du patrimoine

« Nous sommes fiers de voir que cette 3^e édition a de nouveau rencontré un franc succès et ravis d'avoir pu découvrir des textes de grande qualité. Félicitations aux six lauréats, et bonne lecture à tous ! »

Pour cette 3^e édition du concours de la nouvelle policière, ce sont en tout 83 nouvelles qui ont été recueillies et sélectionnées par un jury de onze mordus de lecture, présidé par le parrain Jean-Hugues Oppel, auteur de romans policiers. Un grand bravo aux six lauréats [voir le palmarès en encadré] qui se verront offrir par le Département une tablette numérique et un livre ! La remise officielle des prix n'ayant pas pu avoir lieu, les lauréats seront accueillis en comité restreint en septembre pour récupérer leurs lots et échanger avec Jean-Hugues Oppel.

Retrouvez le recueil des nouvelles sur seine-et-marne.fr (rubrique culture)

Dans la catégorie collégiens 6^e et 5^e

1^{er} prix : *Vengeance au château* - Ambre Claassen

2^e prix : *Los ment* - Chloé Vavon

Dans la catégorie collégiens 4^e et 3^e

1^{er} prix : *Face cachée* - Léo Bourdoncle

2^e prix : *L'art du crime* - Vincente Adrien

Dans la catégorie des plus de 15 ans

1^{er} prix : *Les Légumes de Monsieur Jean* - Elisabeth Barthélémy

2^e prix : *Et après, plus rien ne sera comme avant* - Laurence Congy

Les transports scolaires moins chers dès septembre

Les nouveaux tarifs des titres scolaires, à partir de la rentrée de septembre 2020, seront :

- pour les élèves de moins de 11 ans : 24 € sur les lignes régulières (Pass Navigo Junior) et sur les circuits spéciaux scolaires (SCOL'R Junior) ;
- pour les collégiens : 100 € pour Imagine R scolaire (voire 75 € après remboursement de 25 € début 2021, sur demande des familles) et 24 € pour les circuits spéciaux scolaires (carte SCOL'R) ;

- C'est un coup de pouce supplémentaire, voté par le Département, qui va représenter un gain notable de pouvoir d'achat pour de nombreux foyers seine-et-marnais. Ces cartes, au prix public de 350 euros, étaient déjà subventionnées par le Département, mais dans une plus faible mesure. Pour les lycéens, pas de changement : 350 € sur lignes régulières (Imagine R) et 150 € (carte SCOL'R). À noter que les boursiers bénéficient de tarifs plus avantageux.

TELEX

Tremplin #77 : les auditions reportées en septembre

Crise sanitaire oblige, les auditions des candidats prévues en juin sont reportées. Rendez-vous est donné le 26 septembre, toujours à l'Empreinte à Savigny-le-Temple, aux huit groupes ou artistes solo qui auront passé la présélection et qui pourront se produire en live, devant un jury de professionnels. Tremplin #77 se poursuit et devrait se conclure comme prévu en fin d'année à Mitry-Mory avec le concert d'Oxmo Puccino. La première partie sera assurée par l'artiste qui aura remporté le 1^{er} Prix du concours.

Logement : taux à 1 % à la CADAL

La Caisse départementale d'aide au logement (CADAL) a baissé ses taux d'intérêt pour la construction et l'acquisition à 1 %. Le taux est de 1,5 % pour l'agrandissement et l'amélioration de l'habitat. Le montant maximum prêté est de 10 000 €. Pour savoir si vous remplissez les conditions pour en bénéficier : 01 60 65 94 88 - cadal77.wixsite.com/cadal77

Le Département recrute : devenez assistant(e) familial(e)

Pour accueillir les enfants temporairement séparés de leur famille, le Département emploie près de 500 assistants familiaux. Ils accueillent à leur domicile des mineurs et des jeunes majeurs de moins de 21 ans, au titre de la protection de l'enfance. Les assistants familiaux veillent à la santé, à la sécurité, à l'éducation et à l'épanouissement des jeunes qui leur sont confiés. Les personnes recrutées par le Département signent un CDI de droit public, perçoivent un salaire mensuel et des indemnités destinées aux enfants.

Pour en savoir plus, contactez la Direction de la solidarité/SEDAF : 01 64 14 77 42



Attention aux vols par ruse

La crise sanitaire a malheureusement réveillé les instincts de nombreux malfaiteurs, avec de nombreux démarchages frauduleux à domicile : faux médecin, faux policier... mais aussi proposition de désinfection des maisons. Soyez vigilants et n'ouvrez pas votre porte aux inconnus. En cas de doute, composez le 17 ou le 112.

Tzen2

Après avoir été mis totalement à l'arrêt pendant le confinement, le chantier du Tzen2, la future ligne de bus qui reliera Lieusaint à Melun, a repris sur les communes de Lieusaint et Savigny-le-Temple.

www.tzen2.com

Dans vos **CANTONS DU NORD**

Restrictions de circulation sur les ponts **d'Annet-sur-Marne, Luzancy et Trilbardou**



Pont d'Annet-sur-Marne : cantons de Claye-Souilly et Lagny-sur-Marne
Pont de Luzancy : canton de La Ferté-sous-Jouarre
Pont de Trilbardou : canton de Claye-Souilly
Surveillance des ouvrages, études et travaux entièrement pris en charge par le Département.

« Ces restrictions de circulation ont été rendues nécessaires pour assurer la sécurité des usagers. »

Xavier Vanderbise,
vice-président en charge des routes,
des transports et des mobilités

Le pont de Luzancy, construit entre 1941 et 1946 par Eugène Freyssinet, est l'ancêtre de tous les ponts modernes en béton précontraint. Ce pont routier est le premier ouvrage de cette importance dans le monde et, sur La Marne, a été suivi par d'autres ouvrages semblables, dont ceux

d'Annet-sur-Marne et Trilbardou. Vieillissants, ces trois ponts ont montré, lors d'une inspection réalisée par le Département, des signes de dégradation nécessitant des restrictions de circulation des poids lourds. Limitation à 26 tonnes pour le pont de Luzancy, à 19 tonnes

pour celui d'Annet-sur-Marne et à 12 tonnes pour celui de Trilbardou, et dans les trois cas mise en place d'une circulation alternée. Des diagnostics plus précis, en cours de réalisation, permettront de définir un programme de travaux pour la remise en état des ouvrages.

Saint-Pathus agrandit le restaurant scolaire Vivaldi

La cantine du groupe scolaire Antonio-Vivaldi accueille en moyenne chaque jour 130 élèves de maternelle et 230 élèves d'élémentaire. Malgré l'instauration de deux services, chaque jour 60 élèves de maternelle déjeunent, par manque de place, dans une salle annexe de l'école. Le projet en cours prévoit deux phases. Le restaurant scolaire existant, de 165 m², va être réaménagé pour accueillir, à terme, les élèves d'élémentaire ; une extension d'une superficie de 120 m² va être construite pour l'accueil de tous les enfants de maternelle.



© Mairie Saint-Pathus

Canton de Mitry-Mory
Subvention du Département : 100 000 €

Un nouveau toit pour l'école de Lesches



La vétusté de la toiture du groupe scolaire, construit en 1983, a provoqué de nombreuses infiltrations d'eau, entraînant des dégâts intérieurs. Les plafonds et peintures de plusieurs classes en ont souffert. Les nouvelles normes pour l'accueil des personnes handicapées impliquaient également de procéder à des changements. Les travaux entrepris ont porté sur la réfection de la toiture et des fenêtres de toit, l'installation de portes intérieures, le changement des huisseries et un rafraîchissement des peintures des classes et des poutres extérieures afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possible.



Canton de Lagny-sur-Marne
Subvention du Département : 41 444 €

La RD 404 sécurisée et rendue aux automobilistes

Le Département a terminé les travaux de rénovation, de remise en état et de sécurisation de la RD 404 entre la RN3 et l'A104 (soit 8,5 km de route départementale). Les travaux, qui ont concerné les communes de Villevaudé, Annet-sur-Marne et Fresnes-sur-Marne, ont permis de remplacer la couche de roulement par un revêtement moins bruyant, de créer un séparateur de voies, de remettre en état les glissières de sécurité et de remplacer la signalisation horizontale et verticale.



Canton de Claye-Souilly
Opération entièrement financée par le Département : 4,2 M€

La route départementale pendant les travaux de remplacement de la couche de roulement.

Dans vos **CANTONS DU CENTRE-EST**

Canton de Nangis

Subvention du Département (étude et construction) : 602 725 €



**Brie des rivières
et châteaux :**
une nouvelle station
d'épuration à faible impact
environnemental

Ce projet, dont les travaux viennent de débiter, est réalisé par la Communauté de communes Brie des rivières et châteaux. Il s'agit de construire une station d'épuration intercommunale sur la commune de Machault, en remplacement des trois stations vieillissantes des communes de Pamfou, Machault et Valence-en-Brie.

Le projet est parfaitement intégré dans le paysage : utilisation de végétaux d'essence locale et de haies vives, toiture végétalisée, création d'une mare et d'un parcours pédagogique... Le stationnement sera commun avec l'espace naturel sensible de la Vallée Javot qui sera accessible grâce à des cheminements piétons. Plusieurs partenariats sont prévus à terme avec un apiculteur et une microbrasserie. La future station d'épuration est de type boues activées en aération prolongée. A la fin du processus, les boues seront destinées au compostage ou à la future unité de méthanisation de Dammarie-les-Lys.



Canton de Nangis

Subvention du Département : 60 000 €

3 nouvelles classes pour **l'école maternelle de Mormant**

L'école maternelle Charles-Perrault compte actuellement 10 salles de classe. La construction à proximité d'un lotissement de près de 180 logements, occupé essentiellement par des familles

avec de jeunes enfants, a rendu nécessaire l'extension de l'école maternelle. Les travaux en cours comprennent la construction de trois nouvelles salles de classe et de leurs annexes pour une surface d'environ 270 m².

Extension d'un restaurant scolaire à **Fontenay-Trésigny**



Canton de Fontenay-Trésigny
Subvention du Département : 135 200 €

C'est pour répondre à l'augmentation des effectifs et permettre une plus grande capacité d'accueil que le restaurant scolaire

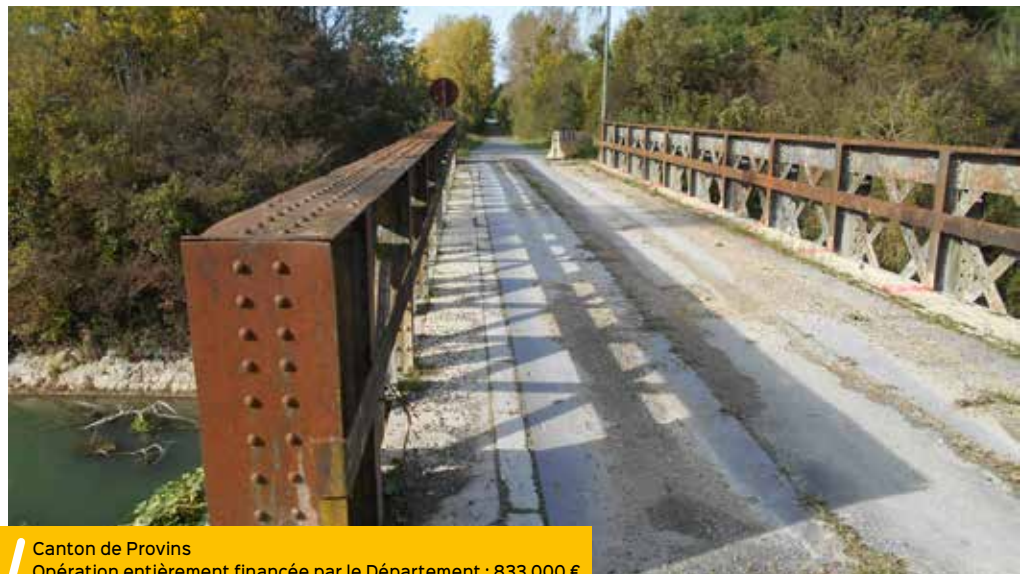
Paul-Langevin de Fontenay-Trésigny est actuellement en cours d'agrandissement. Aujourd'hui, il ne peut accueillir qu'une centaine d'enfants par

service (soit 200 enfants sur le temps du déjeuner). L'extension, d'une superficie de 114 m², reliera la cantine actuelle aux anciens logements de fonction des

enseignants. Une extension de l'office est également prévue pour permettre d'augmenter la capacité de préparation et de réchauffage des repas.

Cure de jouvence pour le pont métallique de **Bazoches-les-Bray**

C'est sur la commune de Bazoches-les-Bray que le Département a entamé le 3 février dernier des travaux sur le pont métallique qui enjambe le canal de dérivation de la Seine. Réparation de la charpente métallique, renouvellement de la protection anticorrosion, réalisation de l'étanchéité, des trottoirs et des enrobés sont au programme des 8 mois de travaux. La RD 109A est fermée à la circulation des véhicules et des piétons pendant toute la durée de l'opération. Une déviation a été mise en place.



Canton de Provins
Opération entièrement financée par le Département : 833 000 €

Dans vos **CANTONS DE L'OUEST**



10 nouveaux kilomètres de liaisons douces pour les **Portes Briardes**



Jérôme Tisserand,
conseiller départemental
délégué aux mobilités

« La réalisation de ces nouveaux tronçons vient compléter le maillage des liaisons douces déjà existantes sur ces communes. »

Canton d'Ozoir-la-Ferrière
Subvention du Département : 588 817 €

La Communauté de communes des Portes Briardes entre villes et forêt s'est dotée d'un schéma directeur des liaisons douces s'insérant dans un maillage communal, intercommunal et départemental. L'objectif des

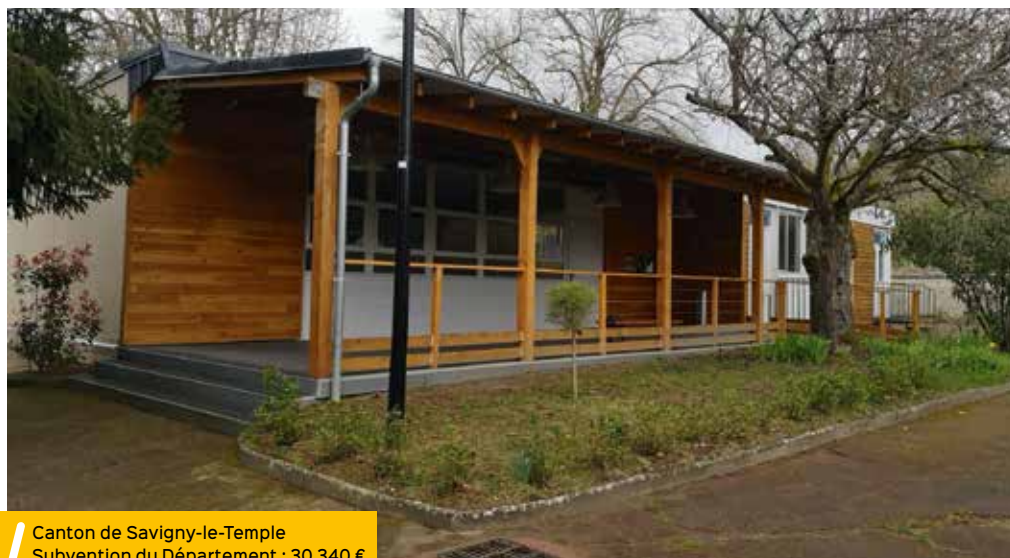
travaux en cours est de réaliser des itinéraires continus, lisibles et fonctionnels pour les usagers en desservant notamment les pôles d'intérêt tels que les gares, les établissements scolaires, les centres commerciaux et les zones d'emploi.

10 km de liaisons douces, réparties en 4 tronçons, sont prévus :

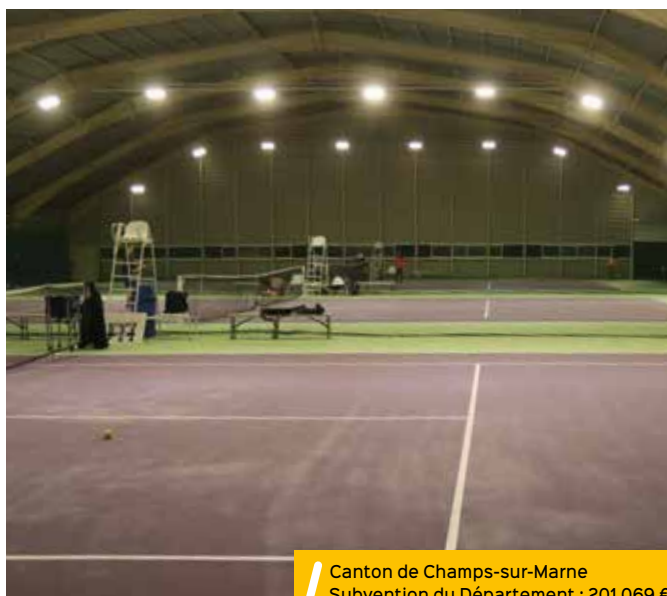
- Ozoir-la-Ferrière/Férolles-Attilly, soit 2,7 km
- Lésigny/Férolles-Attilly, soit 3,7 km
- Lésigny/Servon, soit 0,2 km
- Gretz-Armainvilliers/Tournan-en-Brie, soit 3,2 km

Boissettes : aménagement d'une annexe de la mairie

L'ancienne école de Boissettes a été transformée en annexe de la mairie (trop exigüe et inaccessible aux personnes à mobilité réduite). Cette annexe servira pour les manifestations officielles, les fêtes communales et les activités des associations. Une première tranche des travaux a été achevée en juin 2018. Cette deuxième tranche a permis la mise aux normes thermiques et électriques de la salle, la réalisation d'une terrasse accessible aux personnes à mobilité réduite avec un auvent de protection, la mise en place d'un bardage comprenant une isolation aux normes et l'aménagement de l'espace cuisine.



Canton de Savigny-le-Temple
Subvention du Département : 30 340 €



Canton de Champs-sur-Marne
Subvention du Département : 201 069 €

Réhabilitation des tennis à **Champs-sur- Marne**

Le complexe tennistique du Stade de la Fontaine aux Coullons est composé de 4 courts extérieurs et d'une structure couverte regroupant 3 courts, un club house et des vestiaires. Cette construction couverte, bâtie dans les années 1990, présente des signes de vétusté. Les travaux en

cours portent sur la démolition partielle des fondations existantes, la construction d'une dalle, la consolidation de la charpente et la pose d'une sur-couverture. Les courts extérieurs vont bénéficier de la pose d'un éclairage permettant la pratique du tennis sur une plage horaire plus étendue.

Un dojo intercommunal à **Ozoir-la-Ferrière**

Inauguré en mars dernier, le nouveau dojo de La Brèche aux Loups a été implanté dans un quartier à dominante sportive et scolaire, à proximité du gymnase existant, et va permettre de répondre aux besoins des associations des cinq communes d'Ozoir-la-Ferrière,

Gretz-Armainvilliers, Tournan-en-Brie, Lésigny et Férolles-Attily. D'une surface de près de 1 500 m², le dojo comprend trois salles dédiées aux arts martiaux et pourra recevoir jusqu'à 250 spectateurs lors des compétitions.



Canton d'Ozoir-la-Ferrière
Subvention du Département : 689 220 €



Dans vos **CANTONS DU SUD**



Création d'un écocôte à **Châtenoy**

Porté par le Syndicat du Parc naturel régional du Gâtinais français, le projet a consisté à réhabiliter l'ancienne ferme du Châtenoy en écocôte. Les travaux ont notamment porté sur les éléments de façade (maçonnerie, menuiseries extérieures, conduit de cheminée...), la rénovation de la toiture du logis, la création

d'une véranda et d'une pergola... Le projet sera constitué de matériaux traditionnels tels que la pierre, l'enduit à la chaux, la terre cuite, l'argile et le bois massif, afin de respecter l'histoire du lieu. Un projet qui permet à la fois de développer une offre d'hébergement touristique et de restaurer un élément du patrimoine bâti de la commune.

Canton de Nemours
Subvention du Département : 88 993 €

Réhabilitation de la salle polyvalente à **Rémauville**

La salle polyvalente a connu d'importants travaux. Elle a tout d'abord été agrandie, grâce à la suppression de l'espace scène peu utilisé. Un hall d'entrée, un vestiaire et des sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite ont été créés. Toutes les portes intérieures ont également été changées. Enfin, l'éclairage de la cuisine et celui de la salle ont été repris. « *La salle polyvalente a été baptisée Pierre Nivard. Géomètre de profession, il a habité Rémauville et a fait une donation de 100 000 € à la commune* », précise-t-on à la mairie.



Canton de Nemours
Subvention du Département : 40 000 €



Le Petit Parquet de Fontainebleau se met aux normes olympiques

Petit Parquet

Terrain d'Honneur

Canton de Fontainebleau
Subvention du Département : 257 903 €

Le Grand Parquet de Fontainebleau est un lieu de concours et de compétitions équestres comprenant sept terrains. Le Petit Parquet, deuxième terrain par la taille avec ses 8 000 m², a connu entre février et mars des travaux lui permettant de passer de l'engazonnement au sable. Un choix qui ne doit rien au hasard. « En premier lieu, les travaux réalisés nous permettent de répondre au cahier des charges de la Fédération internationale et de la Fédération française pour le haut niveau. C'est également une très bonne nouvelle pour les

organisateur de compétitions et d'événements : ils pourront désormais accueillir jusqu'à 300 chevaux par jour au lieu de 180 actuellement. L'argument économique n'est pas négligeable non plus. Un terrain engazonné doit être refait 5 à 6 fois par an alors qu'un terrain ensablé, bien entretenu, a une durée de vie d'au moins 5 ans », précise Agathe Jolly, directrice du Grand Parquet.

TERRAIN ENSABLÉ : QUE DES AVANTAGES

Derniers arguments, mais pas des moindres, un terrain ensablé

permet de garantir aux organisateurs une qualité identique du sol du début à la fin de la journée, mettant à égalité tous les compétiteurs. Pour Agathe Jolly, « l'aspect environnemental est aussi très important, et l'abandon du gazon nous permet d'économiser d'importantes quantités d'eau. Nous avons mis en place un sable fibré qui se nourrit d'eau par capillarité, réduisant considérablement notre impact sur l'environnement ». Le terrain du Petit Parquet, ensablé, pourra continuer à accueillir des compétitions de jumping international

et de hunter (saut d'obstacles cadencé). « Mieux encore, nous pourrions désormais accueillir des compétitions de dressage dans de meilleures conditions et aussi des compétitions d'attelage qui connaissent toujours un grand succès auprès du public. »

LES JO EN LIGNE DE MIRE

Les travaux de ce premier trimestre de l'année ont également concerné le terrain du Spring Garden dont le sable a été renouvelé. Une deuxième phase de travaux débutera à l'automne prochain avec toujours en ligne de mire l'amélioration du site et l'espoir d'être retenu comme base arrière des Jeux olympiques de 2024. « Quel plaisir ce serait pour nous d'accueillir des nations étrangères pour finaliser leur préparation pour les JO », s'enthousiasme Agathe Jolly.



INFOS+

Grand Parquet

Accès visiteur gratuit pour toutes les compétitions.

Gaëtan Pichot, en première ligne pour la qualité des eaux

Avec sa double casquette d'agent de prélèvement de terrain et aussi de laborantin chargé des analyses, Gaëtan Pichot est un des acteurs du combat quotidien pour une eau de qualité.



La surveillance de la qualité des eaux est une des missions essentielles du Département : s'assurer en permanence que tout ce qui coule des robinets, s'échappe dans les siphons ou s'écoule dans les rivières réponde aux normes de consommation ou de l'environnement.

SURVEILLER TOUTES LES EAUX

À 25 ans, titulaire d'un BTS de bioanalyse et de contrôle, il a rejoint le Laboratoire départemental d'analyse depuis trois ans. Trois années qu'il parcourt le vaste territoire seine-et-marnais pour surveiller toutes les eaux... « Il y a bien en effet différents types d'eau, indique Gaëtan Pichot : l'eau des rivières, l'eau

des robinets que chacun peut consommer en toute sécurité et aussi l'eau chaude sanitaire : celle des douches, des plonges et des unités de nettoyage des différentes structures départementales. Parmi celles-ci, les collèges, bien sûr, où la qualité de l'eau doit être irréprochable. » C'est ainsi que Gaëtan Pichot et cinq de ses collègues arpentent l'ensemble des points de contrôle pour des analyses semestrielles. Les prélèvements sont faits en flacons stériles puis transportés en véhicules réfrigérés au laboratoire central de Dammarie-lès-Lys où ils subissent la batterie de tests et de contrôles réglementaires. Tous les types de polluants sont bien entendu recherchés : hydrocarbures, glyphosates, nitrates, résidus chlorés et autres.

UNE QUALITÉ QUI S'AMÉLIORE

Du haut de ses trois années d'expérience de terrain, Gaëtan Pichot est formel : « La qualité des eaux en Seine-et-Marne est globalement bonne et surtout... elle s'améliore en permanence. On engrange les résultats des politiques de lutte contre les pesticides, des autres polluants et du zéro phyto mis en place notamment dans les communes », souligne-t-il. Sur la nature de son métier, Gaëtan ne tarit pas d'éloges : « Le travail demande beaucoup de polyvalence. Un esprit multitâches, très loin de la routine et des habitudes. Il faut en outre un bon sens du contact et de la relation humaine, car nous rencontrons des publics très variés. Rien à voir avec l'idée que l'on se fait du scientifique de labo toujours en blouse blanche. »



Environnement, l'affaire de tous



Poumon vert de l'Île-de-France avec ses 140 000 hectares d'espaces boisés (24 % de la superficie du département), sa réserve internationale de biosphère (forêt de Fontainebleau et Gâtinais), ses 18 sites Natura 2000, ses 4 400 km de cours d'eau... la Seine-et-Marne a choisi de faire de l'environnement une priorité absolue. Et le Département donne l'exemple, s'engage aux côtés des collectivités, des associations, des habitants. Parce qu'il est urgent de ne plus attendre.

Environnement, le Département donne l'exemple

3 QUESTIONS À... Yves Jaunaux



Yves Jaunaux,
vice-président en charge
de l'environnement
et du cadre de vie

Le Département de Seine-et-Marne est-il si exemplaire que ça ?

Yves Jaunaux : On aimerait toujours faire plus et plus vite, mais nous pouvons être fiers des actions engagées. Nous sommes présents en termes de pédagogie auprès des jeunes avec l'opération annuelle « collègue nature », nous travaillons aux côtés des territoires et des collectivités qui s'engagent dans des politiques ambitieuses comme Marne-et-Gondoire (voir page suivante), nous soutenons

financièrement les associations qui œuvrent sur le terrain. Mais plus encore, nous sommes des acteurs engagés.

Quels exemples concrets pouvez-vous citer ?

Y.J. : Les exemples ne manquent pas. L'an passé, nous avons obtenu un prix régional pour récompenser nos chantiers routiers durables via un procédé innovant de recyclage de vieux bitume, nous travaillons à l'abandon des produits phytosanitaires avec l'opération zéro phyto qui a déjà convaincu 266 communes, nous avons impulsé une démarche innovante en thématisant 10 de nos 22 espaces naturels sensibles. Jusqu'à ce magazine que vous tenez entre les mains, imprimé sur du papier certifié PEFC. Nous sommes impliqués au quotidien dans de très nombreux domaines. Peut-être ne le faisons-nous pas assez savoir.



Quelle est l'ambition pour demain ?

Y.J. : Toujours faire plus. En nous appuyant sur trois piliers. D'abord, la pédagogie auprès des plus jeunes mais aussi des adultes. En deuxième lieu le soutien, qu'il soit financier ou technique auprès de tous les acteurs : collectivités, associations... Et enfin

l'action concrète. Tous les jours, nous devons donner l'exemple dans un esprit de développement durable qui doit associer la protection de l'environnement, le développement économique et une dimension sociale forte où chaque Seine-et-Marnais sera un acteur impliqué et fier de l'être.

Aide aux organismes de protection de l'environnement

Le Département vient en aide à de nombreuses associations. En voici quelques exemples.

Seine-et-Marne Environnement agit sur le terrain dans de nombreux domaines : climat, conseil en rénovation énergétique du bâtiment, préservation de la biodiversité, protection de la ressource en eau et des zones humides, animation des espaces naturels sensibles.

Terre Avenir. L'association a obtenu un soutien du Département pour des actions d'information des collégiens et d'un plus large public : outils pédagogiques, ateliers sur la thématique de l'eau et de l'environnement.

Conservatoire botanique national du bassin parisien : veille sur la biodiversité du territoire, accompagnement des collégiens dans le cadre de collègue-nature...

ANVL (Association des naturalistes de la vallée de Loing et du massif de Fontainebleau) qui anime certains espaces naturels dans le sud du département.

LPO (Ligue de protection des oiseaux) qui anime un ENS dans le nord du Département, à Trilbardou.

Le Département présent sur tous les terrains

Un contrat de transition écologique à **Marne-et-Gondoire**

Le Département accompagne et soutient les collectivités dans leurs actions contre le changement climatique afin de faire entrer les territoires dans un cercle vertueux favorable aux habitants, aux entreprises, à la nature. Le 5 février dernier, c'est en présence de Geneviève Sert, vice-présidente du Département,

que la signature du contrat de transition écologique (CTE) de Marne-et-Gondoire a eu lieu.

UN CTE POUR QUOI FAIRE ?

Le CTE fixe plusieurs objectifs concrets : réduction par quatre de l'émission de gaz à effet de serre, développement de l'autonomie énergétique du territoire ou encore amélioration de la

qualité de l'air. L'implication de tous les acteurs et notamment des habitants est au cœur de cette démarche : création d'un conseil citoyen pour le climat, élaboration d'un plan de rénovation énergétique des bâtiments, création d'un réseau de covoiturage, développement de solutions d'approvisionnement en produits locaux, recours à l'emploi local...



492 000 € pour préserver les forêts

C'est la subvention versée en 2020 à l'Office national des forêts (ONF). Elle va permettre de financer de nombreuses actions dans les forêts domaniales ouvertes au public : entretien des sentiers et des aires d'accueil du public, entretien des milieux humides et des lisières, aménagement de

sites d'accueil pour la maîtrise de la fréquentation et la protection des sols, aménagements paysagers pour la lutte contre les dépôts sauvages et pour la lutte contre l'incendie.

LA CHARTE « PROPRIÉTÉ EN FORÊT ET LISIÈRE »

Le 9 décembre dernier, le Département a adhéré à cette chartre dans le cadre de sa stratégie de

lutte contre les dépôts sauvages de déchets. Initiée et coordonnée par la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau, elle a été engagée à la suite de la mobilisation de l'ONF et des visiteurs de la forêt dès 2016. Elle a pour but de réduire de façon significative le volume de déchets et détritiques, en veillant à ce qu'ils soient collectés et traités.

Chiffres clés



140 000 ha
d'espaces boisés
(24% de la superficie
du Département)



1 réserve
internationale
de biosphère
(Forêt de Fontainebleau
et bocage gâtinais)



18
sites Natura 2000



22
espaces naturels
sensibles



340 000 ha
de surface agricole

Une eau potable conforme pour tous

Avec deux nappes souterraines (Champigny et La Beauce) et une nappe alluviale (La Bassée), la Seine-et-Marne joue un rôle majeur dans l'alimentation en eau potable des Seine-et-Marnais et des Franciliens. Engagé en faveur de la protection et de l'amélioration de la qualité de l'eau, le Département a élaboré un Plan départemental de l'eau (PDE) qui fixe des objectifs précis.

LA QUALITÉ DE L'EAU PROGRESSE

Le PDE actuel (2017-2021), initialement signé en 2006, vient d'être prorogé jusqu'en 2024 avec l'appui de nombreux partenaires. Son principal objectif est de

permettre à tous les Seine-et-Marnais d'avoir accès à une eau potable conforme aux limites réglementaires. Un défi qui fait figure de priorité absolue pour tous les élus. Grâce aux nombreux investissements réalisés en faveur de l'eau potable pour aider les collectivités à créer des réseaux ou des unités de potabilisation, on compte aujourd'hui 95 % de Seine-et-Marnais alimentés par une eau conforme. Pour protéger les rivières, des aides ont été apportées pour mettre aux normes les stations d'épuration et lutter contre les pollutions et enfin des actions de sensibilisation pour protéger la ressource en eau ont été menées auprès des principaux acteurs et consommateurs.

À vous de vous engager : vos gestes éco'eau...



AU JARDIN

- ◆ aucun produit chimique ni au potager (pour une alimentation saine) ni ailleurs dans le jardin (pour éviter la pollution des nappes phréatiques et les répercussions sur la biodiversité)
- ◆ installez des récupérateurs d'eau de pluie à vos gouttières
- ◆ paillez le potager pour limiter les arrosages
- ◆ n'arrosez jamais la pelouse même l'été si elle jaunit, elle reverdira aux premières pluies

À LA MAISON

- ◆ une douche plutôt qu'un bain : vous diminuerez au moins par 3 votre consommation d'eau
- ◆ un lave-vaisselle rempli consomme moins d'eau que la vaisselle faite à la main
- ◆ pas la peine de laisser couler d'eau quand on se brosse les dents !

INFOS+

Retrouvez les éco-gestes sur [seine-et-marne.fr](https://www.seine-et-marne.fr)



Cours d'eau et zones humides, nos réservoirs de biodiversité

Le Petit et le Grand Morin, La Marne, La Seine ou encore le Loing et l'Ancoeur, la Seine-et-Marne compte 4 400 kilomètres de cours d'eau et la plus grande zone humide d'Île-de-France à La Bassée. Autant d'espaces de biodiversité et de continuité écologique qu'il faut préserver (près de 2 millions d'euros investis depuis 2015).



Chiffres clés



4 400 km
de cours d'eau

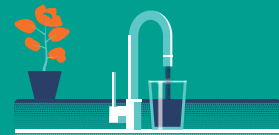


La plus grande
zone humide
d'Île-de-France :
La Bassée

Depuis 2015



19,5 M€
investis pour
l'assainissement



17 M€
en faveur de
l'alimentation
en eau potable



2 M€
en faveur
des cours d'eau

Zéro Phyt'Eau

En 2019, on comptait 266 communes en Seine-et-Marne ayant définitivement banni l'utilisation des produits phytosanitaires. Des bonnes pratiques environnementales encouragées par le Département qui remet chaque année ses trophées Zéro Phyt'eau et qui accompagne les communes dans cette démarche : diagnostic, formation aux nouvelles pratiques d'entretien, soutien financier pour l'équipement en matériel...

Rappel des consignes contre le moustique-tigre

On a beau défendre la biodiversité, il y en a un qui n'est pas le bienvenu : le moustique-tigre, porteur des virus du chikungunya, de la dengue et du Zika. Il raffole de tous les petits points d'eau. Chacun peut contribuer à limiter sa prolifération par des gestes simples : éliminer les endroits où l'eau peut stagner, couvrir les réservoirs d'eau...
Plus d'infos sur seine-et-marne.fr

Les nouvelles pratiques agricoles porteuses d'un avenir plus vert



Quel est le point commun entre du chanvre, des moutons et de l'herbe à éléphants ? C'est ce qu'on vous fait découvrir dans cette double page, mais petit indice, ça rend le monde plus vert...

Le chanvre plus fort que le cannabis...

Le chanvre, à ne pas confondre avec son cousin, le cannabis « récréatif », est un peu une plante miracle. 1 hectare de chanvre en cours de culture stocke autant de CO₂ qu'un hectare de forêt ! Sans compter que ses besoins en eau et en produits phytosanitaires sont très limités.

UNE AGRO-INDUSTRIE ÉCOLOGIQUE

Dans un rayon d'une trentaine de kilomètres autour de

Coulommiers, 110 producteurs cultivent aujourd'hui environ 1 200 hectares de chanvre. Ils ont créé Planète-Chanvre qui produit, transforme et commercialise 7 000 tonnes par an de paille de chanvre avec à la clé la création de 14 emplois dans l'usine d'Aulnoy. « *L'utilisation de cette plante est quasiment sans limites. Mais c'est avant tout dans la construction et l'isolation des bâtiments qu'elle donne sa plus-value écologique. C'est avec du béton de chanvre qu'a notamment été construit le pôle*

enfance de La Ferté-Gaucher », précise Anne-Marie Nuyttens, une des agricultrices à l'origine du projet. La fibre de chanvre est aussi utilisée en papeterie, textile, plasturgie ; la graine sous forme d'huile ou de farine entre dans la composition des barres de céréales et en cosmétique ; le chanvre sert également en paillage ou en litière. Une filière forte dont la Seine-et-Marne peut s'enorgueillir.

INFOS+
 Planetechanvre.com

COMPTER SUR LES MOUTONS

Réintroduire l'élevage ovin au sein de systèmes de cultures spécialisées en céréales, c'est tout l'objectif du projet POSCIF (Pâturage ovin en système céréalier en Île-de-France) soutenu par le Département. L'intérêt ? L'accueil des troupeaux itinérants sur des pâturages de céréales, en automne et en hiver, permet de diversifier l'alimentation des bêtes, de valoriser la biomasse produite, de réduire l'usage d'herbicides grâce à la pression exercée par le pâturage sur les bio-agresseurs...

Miscanthus : pour un plastique 100 % végétal !



Isabelle Billard, agricultrice.

Que peuvent bien avoir en commun des agriculteurs, des chercheurs d'université et une communauté de communes ? Ni plus ni moins que la création d'une filière économique inédite : la production d'un plastique biodégradable, 100 % végétal et local...

C'est un peu un ovni qui a été créé. En 2015, un groupement d'agriculteurs produisant du miscanthus, des chercheurs de l'université Picardie-Jules-Verne et la communauté de communes Moret-Seine-et-Loing déposent ensemble un brevet : la fabrication d'un plastique 100 % végétal et 100 % biodégradable. Tout cela grâce à une plante jusqu'ici peu cultivée, le miscanthus.

DE LA LITIÈRE AU BIOPLASTIQUE

« Les premières plantations datent de 2007. Aujourd'hui, nous sommes 25 agriculteurs à produire du miscanthus sur environ 250 hectares. La récolte a lieu en mars-avril, à raison en moyenne de 15 tonnes/hectare, précise Isabelle Billard, une des agricultrices. Les premières années, la plante était vendue comme paillage, litière ou encore comme combustible bio.

Le miscanthus peut remplacer les plastiques d'origine pétrochimique : emballages, barquettes alimentaires...



Mais après 10 ans de recherche, nous sommes parvenus à créer un bioplastique : le miscanthus est broyé et, après plusieurs traitements, transformé en résine, en colle ou en enduit. »

UNE FILIÈRE ÉCONOMIQUE LOCALE

C'est ainsi qu'est née la société Polybiom, qui ouvrira prochainement une usine de production à Moret-Loing-et-Orvanne. Les débouchés pour ce plastique 100 % végétal sont nombreux, la société a même récemment signé un contrat de 72 tonnes/an pendant 10 ans avec un partenaire situé en Belgique. Sans compter que demain rien n'interdit d'imaginer la production de contenants alimentaires par exemple.

« Au début, tout est parti d'une volonté de plusieurs agriculteurs d'avoir des terres d'intérêt écologique, et aujourd'hui nous sommes courtisés par de gros industriels. Mais notre objectif c'est de rester une petite structure locale qui réponde à un besoin de niche sur le marché. » Moins de plastique, moins d'entrants phytosanitaires, une consommation d'eau réduite, de l'emploi et des revenus locaux. Un pari réussi qui prouve que l'environnement est vraiment l'affaire de tous et se préserve d'autant mieux quand tous les acteurs d'un territoire agissent en commun et en intelligence.

INFOS+
www.polybiom.com

LE MISCANTHUS, UNE GRAMINÉE ÉCOLO !

Parfois appelée « herbe à éléphant » en raison de sa taille qui peut aller jusqu'à 3 m de haut, c'est une graminée vivace, à rhizomes, qui repousse naturellement tous les ans. La récolte ne se fait qu'au bout de la deuxième année, mais cette plante ne nécessite ni irrigation ni apport phytosanitaire. La chute de ses feuilles au sol crée une litière protectrice contre les adventives (« mauvaises herbes ») et nourrit le sol naturellement. Aucune maladie ni ravageur connus.

Tout pour la **nature** !

À l'heure où l'on écrit ces lignes, le Département n'est toujours pas en zone verte. La seule bonne nouvelle est que vous habitez la Seine-et-Marne et que vous ne risquez pas de vous ennuyer cet été dans le département. Voici des idées de sortie pour passer de belles vacances, mais attention, suivez bien les consignes sanitaires en vigueur au moment où vous lirez ces lignes. Bon été à tous !



Tout pour la nature

Les espaces naturels du Département

La majorité des 22 Espaces naturels sensibles (ENS) gérés par le Département ont rouvert depuis le 11 mai dernier (voir la liste des ENS fermés page 38). Quelques herbes hautes ont pu s'installer, mais le plaisir d'une balade nature est à nouveau possible sous réserve de respecter scrupuleusement les consignes sanitaires : pas de groupes de plus de 10 personnes, pas de rassemblements, et pour les observatoires, veillez à ne pas dépasser un nombre maximum de personnes indiqué à l'entrée, et le masque est de rigueur. La liste des ENS est à retrouver sur www.seine-et-marne.fr



Faune et flore

Des animations nature pour toute la famille

Seine-et-Marne Environnement, mais aussi par exemple la Réserve naturelle de la Bassée proposent cet été des sorties nature adaptées au contexte sanitaire. Profitez-en pour découvrir la faune et la flore seine-et-marnaises avec des spécialistes !

INFOS+

 www.reserve-labassee.fr

 www.seine-et-marne-environnement.fr



Une appli pour randonner

Balad'Nature

Baladez-vous autrement au cœur de la Seine-et-Marne avec plus de 20 circuits touristiques alliant nature et patrimoine pour des randonnées à pied, à vélo et à cheval. Visualisez le nombre de kilomètres, repérez les points d'intérêt et embarquez le circuit choisi sur votre smartphone. Il n'y a plus qu'à suivre le *road-book* !

L'appel de la forêt

Et il n'y a pas que Fontainebleau...

Bien entendu il y a Fontainebleau, mais les espaces boisés en Seine-et-Marne, c'est plus de 140 000 hectares. À nouveau accessibles depuis le 11 mai, puisque la distanciation sociale y est aisée, les forêts vous ouvrent leurs chemins partout dans le département. Villefermoy, Sourduin, Sénart, Montceaux, Jouy, Ferrières, Crécy, d'Armainvilliers ou de Bréviande, elles vous attendent au coin du bois...



Chemins de traverse



Des fruits et des légumes

La cueillette du Plessis

Les cueillettes sont rouvertes mais limitées à 2 personnes par foyer, et on vous demande de venir avec vos propres accessoires de récolte. Salades, courgettes, concombres, tomates et fraises succulentes vous attendent. Et en prime des fleurs : œillets, bleuets, dahlias...

INFOS+
cueillette.lumigny.fr

Balades connectées

Des indices et des défis pour découvrir Marne-et-Gondoire !

Avec l'application gratuite Baludik, partez à la découverte de Marne-et-Gondoire à pied ou à vélo. Quatre balades vous sont proposées au travers d'énigmes et de défis à relever : retrouvez les animaux cachés dans Lagny-sur-Marne, remontez le temps dans une promenade au bord de Marne ou faites la connaissance de Tardif l'escargot dans la balade des quatre clochers...

INFOS+
www.baludik.fr



Provins

Vos pas dans ceux du patrimoine mondial de l'Unesco

La Tour César, impressionnant donjon, des remparts, des souterrains, des rues pavées et leurs vieilles maisons à colombage, une Grange aux Dîmes, une roseraie, des produits locaux parfumés à la rose pour se régaler... la ville de Provins n'est pas entrée par hasard dans le patrimoine mondial de l'Unesco.

INFOS+
www.provins.net

Un tour en ballon

Prenez de la hauteur

Bien sûr il faudra se lever tôt, ou alors attendre la fin d'après-midi. Mais si le vent s'y prête, vous survolerez Fontainebleau et son château en montgolfière. Selon les caprices d'Éole, ce sont les vallées du Loing ou de l'Orvanne qui s'offriront à vous. Épisy, Ville-Saint-Jacques, Lorrez-le-Bocage... des villages, des rivières et des vallées qui vous révéleront leur beauté insoupçonnée.



INFOS+
www.franceballoons.com



Saint-Mammès

Un marché mais pas que...

Saint-Mammès doit une partie de sa renommée à son très beau marché... et à ses quais.

Situé au confluent de la Seine et du Loing, le village est un lieu de promenade atypique où vous déambulerez dans des rues et venelles qui regorgent de trésors cachés liés à l'histoire de la batellerie. N'oubliez bien sûr pas les quais, immortalisés par Sisley, où se déroule le dimanche un très beau marché.

A l'abri si il pleut...

En route pour la culture

Des musées et des histoires

Du musée Rosa Bonheur à Thomery, à celui de la Grande Guerre du Pays de Meaux, en passant par le musée de la Gendarmerie à Melun... la Seine-et-Marne regorge de lieux aussi riches architecturalement que surprenants. Sans oublier le musée des peintres de Barbizon, le musée de Préhistoire d'Ile-de-France (Nemours) et le musée-jardin Bourdelle (Egreville) qui peuvent à nouveau accueillir du public. Consultez les jours et heures d'ouverture sur les sites internet de chaque musée !

INFOS+
seine-et-marne.fr



INFOS+
chateau-blandy.fr

Un château fort

Blandy-les-Tours

Construit entre les XI^e et XIV^e siècles, il a traversé l'histoire... et le confinement ! Retrouvez l'un des derniers témoins de l'architecture médiévale militaire d'Ile-de-France. Le château sera ouvert uniquement les vendredis, samedis et dimanches. La réservation est obligatoire pour la visite : 01 60 59 17 80.

Retrouvez des dizaines d'idées de sortie sur www.seine-et-marne-attractivite.fr

Bienvenue à la Ferme

Ferme de la Vallière à Tancrou

C'est dans la vallée de la Marne que vous pourrez aller découvrir un élevage de 80 chèvres alpines... et les nombreux fromages qui sont fabriqués sur place, prêts à être dégustés ! De nombreux autres producteurs vous attendent pour vous faire découvrir leurs produits, retrouvez ceux près de chez vous sur le site

INFOS+
www.bienvenue-a-la-ferme.com

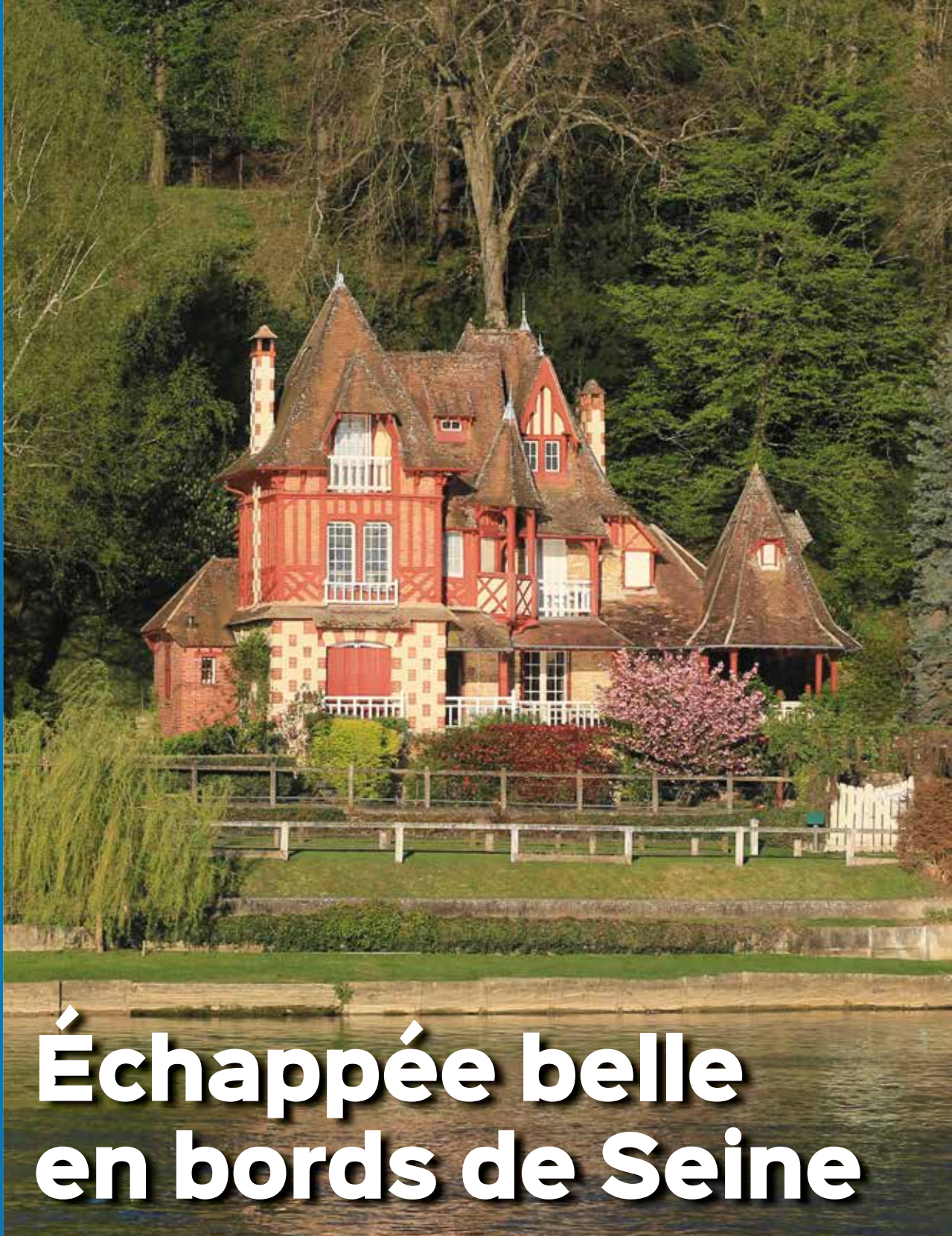


Sport solidaire

Plus que quelques jours pour la Fluo Run at Home

La #FluoRunAtHome2020 c'est une course solidaire pour aider la recherche à lutter contre les maladies pédiatriques. Vous devez parcourir une distance de 3 km ou plus (en marchant, courant, patinant, rampant...), au tarif unique de 5 €. Tout le monde peut participer, où il veut et comme il veut, il suffit de porter une tenue flashy et de s'inscrire ici avant le 30 juin : www.facebook.com/LaFluoRunAtHome

© J.P. Guibert



Échappée belle en bords de Seine

À pied, en barque ou à vélo, partez flâner le long du fleuve où vous découvrirez les « affolantes », ces villas étonnantes construites à la fin du XIX^e siècle.

Les « affolantes » de la Belle Époque

Elles sont imposantes, souvent majestueuses, insolites parfois... Les « affolantes », ces villas construites en bord de Seine à la Belle Époque, ne passent pas inaperçues ! Mentionnées dans des guides touristiques, elles font même l'objet d'un ouvrage, *Les Affolantes des bords de Seine, villas du XIX^e siècle*.

Le clos Barbeau, Bel Ébat, Clairefontaine, la Cressonnière, pour ne citer qu'elles... Toutes ces villas qui longent la Seine, entre Saint-Mammès et Seine-Port, sont uniques et reconnaissables au premier coup d'œil. Typiques d'une époque, d'un art de vivre, d'une société, elles constituent aujourd'hui une jolie promenade en bords de Seine... et un étonnant voyage dans le temps.

UNE ARCHITECTURE EXTRAVAGANTE

Elles furent construites pour la plupart dans la seconde moitié du XIX^e siècle pour une population aisée, découvrant les joies de la villégiature depuis l'apparition du chemin de fer. « *L'architecture en vogue au XIX^e siècle est marquée par l'éclectisme, le pastiche, l'historicisme, permis grâce à l'industrialisation* », explique Marie-Françoise Laborde, auteure de l'ouvrage. Façades très décorées et asymétriques, vrais ou faux colombages, clochetons... les architectes osent les mélanges et se permettent quelques extravagances, loin du style de l'habitat traditionnel.

Aujourd'hui, l'intérieur des maisons a bien changé, mais les extérieurs sont très bien préservés. « *Les propriétaires que j'ai rencontrés aiment beaucoup leur maison et choisissent de respecter les lieux.* » Si on retrouve des architectures de ce type dans la vallée de la Marne, sur les côtes normandes ou à Arcachon, n'allez pas y chercher les « affolantes », un terme connu seulement



© Yan Bourhis



© Yan Bourhis

Bois-le-Roi, villa Jeannette

Chartrettes, manoir de Seine

localement et qui a très certainement contribué au succès du livre. « *La première édition a fait beaucoup pour ces maisons. Propriétaires et historiens se sont mis à faire des recherches, à vouloir en savoir plus.* »

DES DEMEURES COURUES PAR LES ARTISTES

Les affolantes reflètent une douceur de vivre typique de l'époque. Car ce petit coin de Seine-et-Marne a été, entre 1850 et 1920, un lieu de villégiature très prisé des écrivains et des artistes qui s'y retrouvaient entre amis, attirés notamment par la proximité de la forêt de Fontainebleau. Le poète Stéphane Mallarmé séjourna à Valvins, la peintre Rosa

Bonheur à By, Debussy, Ravel ou encore Saint-Saëns à Avon, de passage dans la demeure de la famille Marcotte. Alexandre Dumas vécut à Seine-Port où il connut ses

premiers émois amoureux. Tous ces illustres personnages ont, de près ou de loin, marqué les villages des bords de Seine, nichés dans l'une de ces affolantes...

Marie-Françoise Laborde, journaliste spécialisée en architecture et en patrimoine des XIX^e et XX^e siècles, a réalisé ce livre en 1999 à la demande des Archives départementales de Seine-et-Marne, avec l'aide de Dominique Camus pour la partie consacrée à la vie littéraire et artistique. Réédité en 2016 par les Éditions du Puits Fleuri (Héricy), l'ouvrage est toujours en vente. Alors, n'hésitez pas à vous le procurer !

INFOS+
www.puitsfleuri.com

3 balades nature à proximité



© Yvan Bourhis

Alors que l'on peut de nouveau se permettre quelques sorties, nous vous avons sélectionné trois idées de balades 100 % nature au sud Seine-et-Marne. Pour quelques heures ou, pourquoi pas, un week-end entier !



1

DÉCOUVRIR LES AFFOLANTES À VÉLO

Tenté par une balade à vélo entre Seine et forêt, à la découverte de Fontainebleau et de son château majestueux, du village des peintres Barbizon, et des « affolantes » des bords de Seine ? Voilà un circuit idéal pour un week-end nature à vélo. Une excursion qui vous offrira une échappée verte au cœur de la nature à travers la forêt d'exception de Fontainebleau pour vous conduire ensuite vers la « Maison des Siècles », le château de Fontainebleau. Ensuite, vous partirez à la découverte du village des peintres paysagistes de Barbizon et de leurs motifs (pensez à faire un saut au musée !). La suite de votre périple vous conduira vers la vallée de la Seine en traversant la plaine de la Bière. Si la situation le permet, profitez d'une terrasse au bord de l'eau, les bonnes adresses ne manquent pas !

INFOS+

Application Cirkwi

De Fontainebleau à Barbizon, entre Seine et forêt à vélo

3

SCANDIBÉRIQUE : SILLONNEZ LES SURPRENANTS CHEMINS DE LA SEINE-ET-MARNE

La Scandibérique est le nom donné à la partie française d'une euro-véloroute qui relie Trondheim en Norvège à Saint-Jacques-de-Compostelle en Espagne. Avec 1 600 km de parcours, elle est la plus grande véloroute de France... et passe par le sud de la Seine-et-Marne sur près de 60 kilomètres ! Le long du parcours, vous traverserez des villages de caractère et admirerez un patrimoine remarquable : châteaux, cités médiévales, musées, églises et bien sûr les « affolantes » !

INFOS+

www.scandi77.com

2

WEEK-END INSPIRANT ENTRE ÉPISY ET MORET SEINE & LOING

Moret-sur-Loing, ville aux origines médiévales, est réputée pour être une cité romantique qui a inspiré l'une des icônes de l'impressionnisme, Alfred Sisley. Après une découverte du centre-ville, optez pour une balade à vélo le long du canal, direction le marais d'Épisy. Espace Naturel Sensible accessible par un pilotis au-dessus de la tourbière, ce site préservé était le rendez-vous des grands botanistes du XVIII^e siècle. Sinon, direction Grez-sur-Loing pour embarquer sur un canoë et descendre la rivière en toute détente...



© Rand077 / Amélie Laurin

VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

CANTON DE CHAMPS-SUR-MARNE



Julie
GOBERT



Vincent
ÉBLÉ

CANTON DE CHELLES



Céline
NETTHAVONGS



Brice
RABASTE

CANTON DE CLAYE-SOUILLY



Véronique
PASQUIER



Olivier
MORIN

CANTON DE COMBS-LA-VILLE



Virginie
THOBOR



Jean
LAVIOLETTE

CANTON DE COULOMMIERS



Laurence
PICARD



Yves
JAUNAUX

CANTON DE FONTAINEBLEAU



Béatrice
RUCHETON



Pierre
BACQUÉ

CANTON DE FONTENAY-TRÉSIGNY



Daisy
LUCZAK



Jean-Marc
CHANUSSOT

CANTON DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE



Martine
BULLOT



Ugo
PEZZETTA

CANTON DE LAGNY-SUR-MARNE



Geneviève
SERT



Sinclair
VOURIOT

CANTON DE MEAUX



Sarah
LACROIX



Jérôme
TISSERAND

CANTON DE MELUN



Nathalie
BEAULNES-SERENI



Denis
JULLEMIER

CANTON DE MITRY-MORY



Marianne
MARGATÉ



Bernard
CORNEILLE

CANTON DE MONTEREAU-FAULT-YONNE



Andrée
ZAÏDI



Patrick
SEPTIERS

CANTON DE NANGIS



Nolwenn
LE BOUTER



Jean-Louis
THIÉRIOT

CANTON DE NEMOURS



Isoline
GARREAU-MILLOT



Bernard
COZIC

CANTON D'OZOIR-LA-FERRIÈRE



Anne-Laure
FONTBONNE



Jean-François
ONETO

CANTON DE PONTAULT-COMBAULT



Monique
DELESSARD



Smail
DJEBARA

CANTON DE PROVINS



Sandrine
SOSINSKI



Olivier
LAVENKA

CANTON DE SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY



Véronique
VEAU



Jérôme
GUYARD

CANTON DE SAVIGNY-LE-TEMPLE



Cathy
BISSONNIER



Franck
VERNIN

CANTON DE SERRIS



Valérie
POTTIEZ-HUSSON



Arnaud
DE BELENET

CANTON DE TORCY



Martine
DUVERNOIS



Ludovic
BOUTILLIER

CANTON DE VILLEPARISIS



Isabelle
RECIO



Xavier
VANDERBISE

Retrouvez les coordonnées de vos élus sur
 www.seine-et-marne.fr



Jean-Louis
THIERIOT

Groupe Les
Républicains –
UDI
01 64 14 70 33

LA SOLIDARITÉ : NOTRE CŒUR DE MISSION

« À quoi bon désendetter pour désendetter » : on se souvient de la petite musique chantonnée par l'opposition à chaque vote du budget depuis 2015. Ce refrain a toujours sonné faux, mais la dysharmonie

est franchement criante depuis la crise du coronavirus que nous vivons. Notre gestion rigoureuse et exemplaire nous a permis, dans cette crise sanitaire inédite, d'accomplir pleinement notre mission de solidarité envers tous les Seine-et-Marnais, notamment les plus fragiles. Pour nous, gouverner, c'est prévoir. C'est économiser pour pouvoir agir dans les temps de malheur. Entre l'achat de masques pour doter tous les Seine-et-Marnais et un plan de relance de l'économie pour soutenir toutes les forces vives de nos territoires, ce sont près de 45 millions d'euros qui ont été débloqués ! Réactivité, proximité et solidarité : face à ces trois maîtres mots qui ont été les nôtres dans cette gestion de crise, je souhaite adresser trois mercis solennels :

- à tous les élus engagés au service du bien commun : ils ont été hussards tricolores de la République ;
- à tous les héros des premières lignes, soignants, enseignants, aides à domicile, pompiers et gendarmes : ils ont fait tenir debout la maison France ;
- à tous les bénévoles qui ont offert leur temps pour conditionner, livrer et distribuer les masques : ils ont été le maillon de l'immense chaîne de générosité de la Seine-et-Marne.

Nos territoires regorgent de bonnes volontés pour le redressement commun. Tous, ils ont rendu vivants ces mots empruntés à Camus « pour dire simplement ce qu'on apprend au milieu des fléaux, qu'il y a dans les hommes plus de choses à admirer que de choses à mépriser ».



Smail
Djebara

Groupe Socialistes
et Républicains
01 64 14 71 32

COVID-19, ET APRÈS ?

Humainement, économiquement, socialement, rien ne sera plus comme avant... Cette pandémie, dramatique par bien des aspects, fut le catalyseur des dysfonctionnements sciemment ignorés d'une société happée par le « toujours plus » : hôpitaux à l'agonie, pénurie de matériaux vitaux, travailleurs précaires

en première ligne, inégalités sociales criantes... L'impact de cette crise sur l'emploi, l'éducation, la culture, les libertés, les services [...] est un électrochoc. Il nous rappelle la nécessité d'agir en faveur d'un modèle de société qui s'appuie sur le progrès social, l'écologie et la décentralisation, et capable de répondre aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux de notre époque. Nous devons être à la hauteur de ce défi, car il y a urgence pour plus de 30 millions de Français qui risquent de subir les effets dévastateurs de la combinaison chômage + inflation liée à cette crise économique mondiale. Il nous faut réinventer une société qui produit en fonction de ses priorités sociales et non du rendement purement financier, qui favorise une production locale pour une dé-mondialisation

des chaînes d'approvisionnement, qui encourage les entreprises utiles sur le plan social et environnemental, qui valorise les circuits courts, le télétravail révélé précieux lors du confinement... bref, une société solidaire dont l'Humain et son Environnement sont au cœur de son projet. Le Département a un rôle majeur à jouer dans la construction de ce monde d'Après : il devra faire preuve d'initiatives et d'inventivité pour changer en profondeur ses lignes en renforçant, sans compter, son accompagnement auprès des plus vulnérables, en soutenant activement toute initiative en faveur de la transition écologique et toute création d'entreprise d'utilité commune. Nous y veillerons. Nous restons à vos côtés et, malgré ces épreuves, Nous vous souhaitons un très bel été à tous !



PROCHAINE SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
LE 24 SEPTEMBRE À L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT, À MELUN.

Toutes les infos du 77 à portée de main

Spécial déconfinement

Avec la crise sanitaire, certains bâtiments, qui relèvent du Département, ont dû fermer leurs portes au public. Certains ont rouverts mais prenez toujours le soin de vous renseigner avant de vous déplacer !

Zoom sur

LES 14 MAISONS DÉPARTEMENTALES DES SOLIDARITÉS (MDS)

Elles sont ouvertes uniquement sur rendez-vous. Les entretiens individuels et de nombreux autres services sont maintenus. Avant de vous déplacer, téléphonez à votre MDS ou contactez la plateforme téléphonique du Département au **01 64 14 77 77**.

LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES (MDPH)

Elle est fermée au public, conformément aux directives nationales qui recommandent de protéger au maximum les personnes handicapées. La MDPH peut être contactée par téléphone au **01 64 19 11 40** ou au **0 800 14 77 77** (numéro vert - appel gratuit) ou par formulaire de contact sur le site www.mdp77.fr

LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

La salle de lecture est ouverte depuis le 4 juin. Plus d'infos sur archives.seine-et-marne.fr

LES ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS)

Il est possible de s'y promener seul ou par groupe de moins de 10 personnes. Certains ENS acceptent la pratique sportive telle que la course à pied, le cyclisme, la promenade équestre. A noter que l'activité vélorail n'est pas rouverte sur l'ENS Val du Haut Morin et que Ile-de-l'Orvanne et Prairie Clémenceau sont en travaux. Pour les ENS dotés d'un observatoire, des règles sont à observer : nombre maximum de personnes à respecter et port du masque obligatoires.



L'exposition sur les Sénons sera visible tout l'été au musée de Préhistoire.

Musées et châteaux

Cap vers la réouverture des sites culturels du Département !

Après de longues semaines de fermeture, le château de Blandy-les-Tours, le musée des peintres de Barbizon, le musée de Préhistoire d'Ile-de-France (Nemours) et le musée-jardin Bourdelle (Egreville) sont rouverts au public, en respectant bien sûr toutes les conditions sanitaires. Port du masque obligatoire, jauges limitées, horaires aménagés ou même entrée soumise à réservation en fonction du lieu. Hormis l'exposition dédiée au peuple gaulois *Les Sénons*, présentée au musée de Préhistoire, toute la programmation culturelle initialement prévue cet été est à ce jour annulée. Septembre doit marquer par ailleurs la réouverture du musée de la Seine-et-Marne avec son exposition dédiée à Pierre Mac Orlan et celle du musée Stéphane Mallarmé.

INFOS+
seine-et-marne.fr

**POUR EN SAVOIR PLUS :
RENDEZ-VOUS SUR
WWW.SEINE-ET-MARNE.FR**

sem@fibre77

+150 000 foyers,
entreprises et services publics
déjà couverts dans
+ de 250 communes

Seine-et-Marne Terre du Très Haut Débit

Dans le **TOP 5** des départements
au niveau national

UN RÉSEAU PUBLIC
FINANCÉ PAR VOS COLLECTIVITÉS

VOTRE
INTERCOMMUNALITÉ

France
Très Haut Débit
SPÉCIALISÉE FIBRE OPTIQUE

SEINE-MARNE 7
LE DÉPARTEMENT

île de France

COVAGE

SEINE-ET-MARNE
NUMÉRIQUE

ANTICIPONS ENSEMBLE AUJOURD'HUI
LES EXIGENCES NUMÉRIQUES DE DEMAIN



Jessica
**assistante
sociale**
agent départemental



Hugues
**chirurgien
dentiste**
seine-et-marnais

MERCI

À TOUTES LES FORCES VIVES ENGAGÉES SUR LE TERRITOIRE
DEPUIS LE DÉBUT DE LA CRISE SANITAIRE

#EnsemblecontrelaCovid19

SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT


seine-et-marne.fr